

**ÉTUDE POUR LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE  
DE L'YÈVRE MÉDIAN ( DÉPARTEMENT DU CHER )**

**Pré-barrage SGP- PRO**

Date des levés topographiques : 01 au 05/10/2018

Format : A3 Echelle : 1/250e

Indice Date Commentaires

IND 000 03/2021 Première diffusion

Chef de projet : G.Pasquier

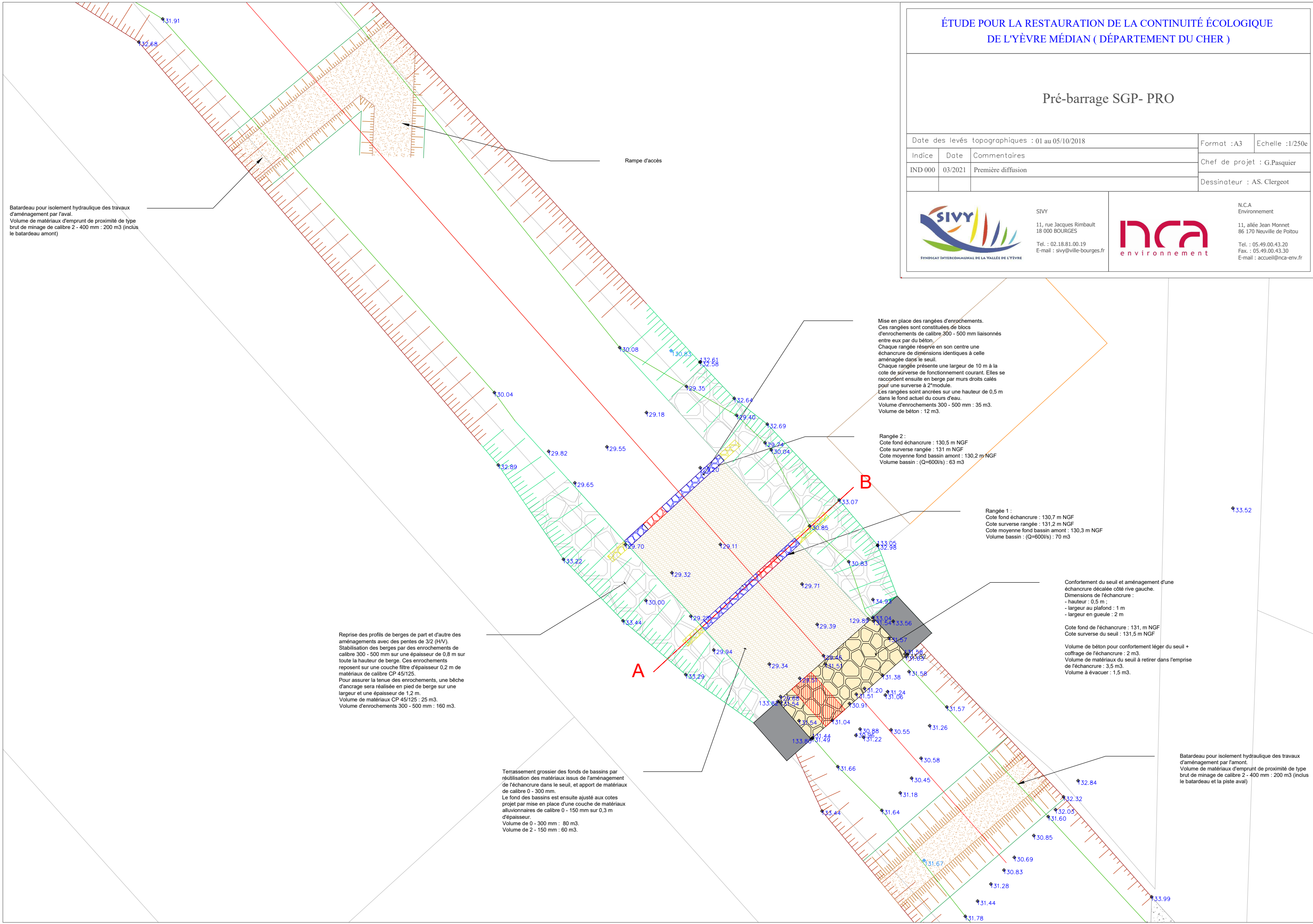
Dessinateur : AS. Clergeot



SIVY  
11, rue Jacques Rimbault  
18 000 BOURGES  
Tel. : 02.18.81.00.19  
E-mail : sivy@ville-bourges.fr



N.C.A  
Environnement  
11, allée Jean Monnet  
86 170 Neuville de Poitou  
Tel. : 05.49.00.43.20  
Fax. : 05.49.00.43.30  
E-mail : accueil@nca-env.fr



Batardeau pour isolement hydraulique des travaux d'aménagement par l'aval.  
Volume de matériaux d'emprunt de proximité de type brut de minage de calibre 2 - 400 mm : 200 m3 (inclus le batardeau amont)

Rampe d'accès

Mise en place des rangées d'encrochements.  
Ces rangées sont constituées de blocs d'encrochements de calibre 300 - 500 mm liaisonnés entre eux par du béton.  
Chaque rangée réservée en son centre une échancrure de dimensions identiques à celle aménagée dans le seuil.  
Chaque rangée présente une largeur de 10 m à la cote de surverse de fonctionnement courant. Elles se raccordent ensuite en berge par murs droits calés pour une surverse à 2 module.  
Les rangées sont ancrées sur une hauteur de 0,5 m dans le fond actuel du cours d'eau.  
Volume d'encrochements 300 - 500 mm : 35 m3.  
Volume de béton : 12 m3.

Rangée 2 :  
Cote fond échancrure : 130,5 m NGF  
Cote surverse rangée : 131 m NGF  
Cote moyenne fond bassin amont : 130,2 m NGF  
Volume bassin : (Q=600l/s) : 63 m3

Rangée 1 :  
Cote fond échancrure : 130,7 m NGF  
Cote surverse rangée : 131,2 m NGF  
Cote moyenne fond bassin amont : 130,3 m NGF  
Volume bassin : (Q=600l/s) : 70 m3

Confortement du seuil et aménagement d'une échancrure décalée côté rive gauche.  
Dimensions de l'échancrure :  
- hauteur : 0,5 m ;  
- largeur au plafond : 1 m  
- largeur en gueule : 2 m

Cote fond de l'échancrure : 131, m NGF  
Cote surverse du seuil : 131,5 m NGF  
Volume de béton pour confortement léger du seuil + coffrage de l'échancrure : 2 m3.  
Volume de matériaux du seuil à retirer dans l'emprise de l'échancrure : 3,5 m3.  
Volume à évacuer : 1,5 m3.

Reprise des profils de berges de part et d'autre des aménagements avec des pentes de 3/2 (HV).  
Stabilisation des berges par des encrochements de calibre 300 - 500 mm sur une épaisseur de 0,8 m sur toute la hauteur de berge. Ces encrochements reposent sur une couche filtre d'épaisseur 0,2 m de matériaux de calibre CP 45/125.  
Pour assurer la tenue des encrochements, une bêche d'ancrage sera réalisée en pied de berge sur une largeur et une épaisseur de 1,2 m.  
Volume de matériaux CP 45/125 : 25 m3.  
Volume d'encrochements 300 - 500 mm : 160 m3.

Terrassement grossier des fonds de bassins par réutilisation des matériaux issus de l'aménagement de l'échancrure dans le seuil, et apport de matériaux de calibre 0 - 300 mm.  
Le fond des bassins est ensuite ajusté aux cotes projet par mise en place d'une couche de matériaux alluvionnaires de calibre 0 - 150 mm sur 0,3 m d'épaisseur.  
Volume de 0 - 300 mm : 80 m3.  
Volume de 2 - 150 mm : 60 m3.

Batardeau pour isolement hydraulique des travaux d'aménagement par l'amont.  
Volume de matériaux d'emprunt de proximité de type brut de minage de calibre 2 - 400 mm : 200 m3 (inclus le batardeau et la piste aval)